

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 04 DECEMBRE 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 40

Tous les délégués, sauf

M. ATZENHOFFER, M. KLIPFEL, M. PREVOT, M. LIEHN, (excusés), M. HAAS, qui
étaient représentés respectivement par M. RAUSCHER, Mme WINCKEL, M. FEIG,
Mme ALIBERTI, M. VOGEL.
M. STEINER, Mme HITTler, MM. BABILON, GOERICH-MULLER, (excusés) ;
MM. E. HELMER, HERRLE, MOYEMONT, TREIBER.

DEL. N° 107/2006conseil

**OBJET : BUDGET « COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA SAUER »
EXERCICE 2006
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 01/2006**

 VU les compétences de la communauté de communes,

 VU la délibération n° 052/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 approuvant le budget « communauté de communes de la vallée de la Sauer » de l'exercice 2006,

 VU l'avis du bureau en date du 27 novembre 2006,

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'approuver et d'apporter la modification budgétaire n° 01 au budget « communauté de communes de la vallée de la Sauer » de l'exercice 2006 (voir annexe) ;
- d'autoriser le président à suivre toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette décision budgétaire modificative de l'exercice 2006.

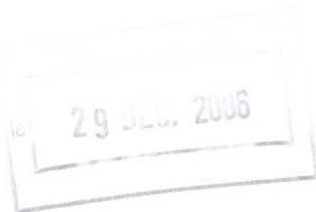
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 20 décembre 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL



Décisions modificatives

Du n°00000001 au n°00000001

(en Euros)

Numéro	Date	Motif				
00000001	04/12/2006	Décision budgétaire modificative n° 1				
Sens	Article	Chap	Libellé	Opération	Montant dép.	Montant rec.
Dép	675	042	Valeurs comptables des immobilisations céd		19 165,28	
Dép	192	040	Plus ou moins-value sur cession d'immobili:		14 381,28	
Rec	21578	040	Autre matériel et outillage de voirie			19 165,28
Rec	776	042	Diff.sur réalisations(-)repris.au cpte de résult:			14 381,28
Rec	775	77	Produits des cessions d'immobilisations			4 784,00
Rec	024	024	Produit de cessions			-4 784,00
				Totaux	33 546,56	33 546,56
				Solde	0,00	

